

# KIT Accueil d'un nouvel amapien-ne

## POURQUOI CE KIT ?

Rencontrer et accueillir une personne susceptible de rejoindre le collectif de l'AMAP est une étape importante dans la vie de chaque AMAP. En effet, l'enjeu est **d'informer et d'intégrer correctement** cette personne dès son arrivée afin de favoriser **son implication future au sein de l'AMAP**. Au regard de 10 années d'expérience, le Réseau fait le constat qu'un bon accueil garantit la pérennité du partenariat.

Ce kit détaille et formalise les deux moments-clés de cette étape d'accueil avec l'ambition de fournir les supports utiles (manières de faire et outils) pour intégrer une nouvelle personne au sein de votre AMAP, qu'il soit amapien-ne ou paysan-ne.

## QUE POUVEZ-VOUS TROUVER DANS CE KIT ?

- Dans une première partie **adressée aux amapien-nes chargés d'accueillir**, un répertoire des façons de procéder afin de vous aider en tant que bénévoles.
- Dans une seconde partie, **à transmettre aux nouveaux amapien-nes**, est proposé un livret d'accueil **personnalisable** à compléter par votre AMAP en fonction de ses caractéristiques, modalités de fonctionnement et spécificités.

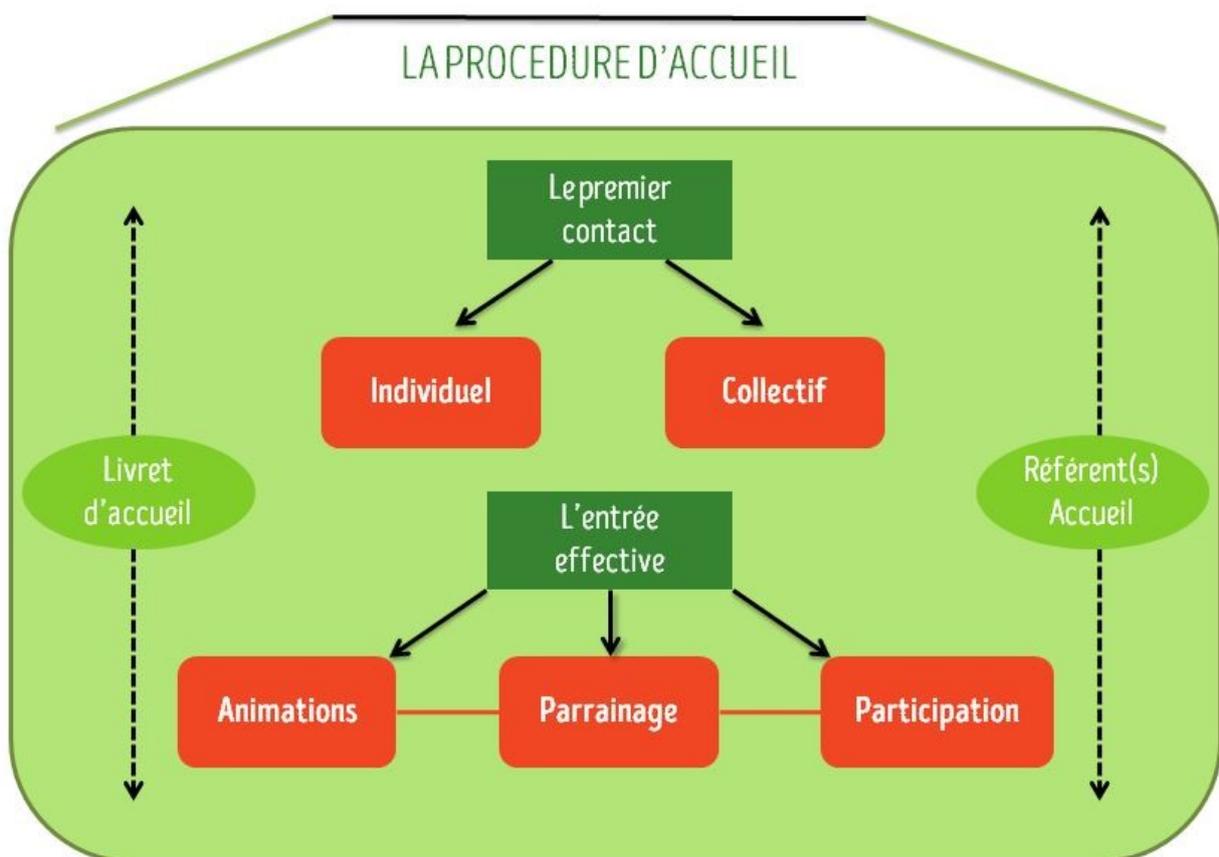
L'ensemble de ce kit a été réalisé grâce à la collecte d'expérience de différentes AMAP que nous remercions. Enfin, la réalisation de ce kit a été menée en parallèle d'un chantier collectif de partage d'expérience en AMAP dont le MIRAMAP est porteur. Plus d'informations [ici](#)



# SOMMAIRE

LA PROCEDURE D'ACCUEIL	3
QUELS ÉLÉMENTS COMMUNIQUER ?	3
LE PREMIER CONTACT	4
L'ENTRÉE EFFECTIVE	5
LIVRET D'ACCUEIL	6

Charte des AMAP en ANNEXE



# LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Bien que chaque AMAP ait un fonctionnement qui lui est propre, **le réseau AMAP a essayé de déterminer les étapes clés de l'accueil et de détailler les éléments facilitant le déroulement et l'organisation** de chacune d'elles.

Le processus d'accueil peut donc être envisagé selon deux étapes distinctes :

- **Le premier contact** avec une personne désireuse de rejoindre l'AMAP
- **L'entrée effective** de cette personne au sein de l'AMAP

Il est nécessaire **d'organiser, en amont, l'accueil des nouveaux adhérents**. Il faut notamment **déterminer** quelles informations leur transmettre. Celles-ci peuvent varier en fonction de leur connaissance préalable des AMAP et plus largement de la vie associative. Afin de faciliter cette transmission d'informations, le Réseau Auvergne-Rhône Alpes met à disposition, en deuxième partie de ce kit, **un livret d'accueil personnalisable**. Cet outil support comporte des éléments de compréhensions du fonctionnement des AMAP et vous permet de présenter votre organisation propre.

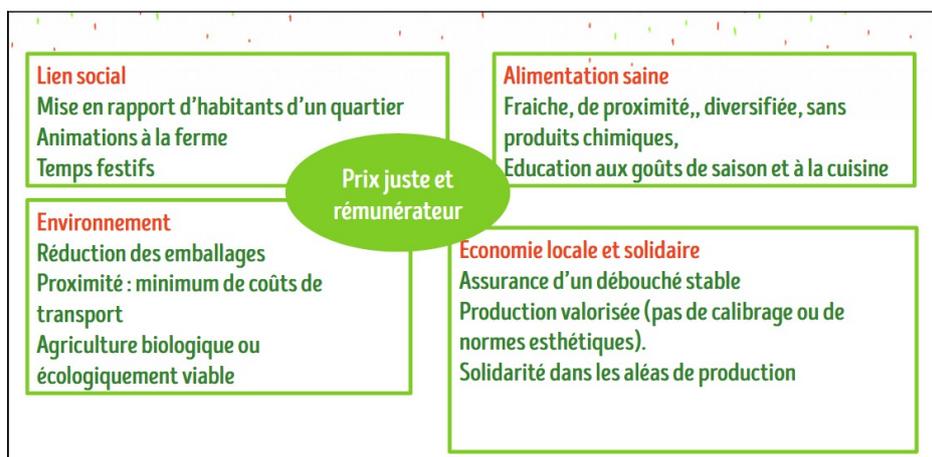
Afin de faciliter et de clarifier le déroulement de l'accueil, le Réseau vous suggère, au choix, de :

- Définir des **personnes référents de l'accueil**. Il est nécessaire que l'une d'elles soient toujours présentes au moment des livraisons.
- Faire en sorte qu'un **membre du conseil d'administration/bureau** de l'AMAP soit toujours présent lors des livraisons.
- Faire en sorte que **tous les adhérents soient en mesure d'assurer une fonction d'accueil** en mettant à leur disposition les éléments ressources des AMAP (Charte des AMAP, Livret d'Accueil, Contacts des référents de l'AMAP...)

## QUELS ÉLÉMENTS COMMUNIQUER ?

Il convient d'abord de présenter les **principes et engagements d'une AMAP à travers la charte des AMAP** disponible en annexe et sur <http://amap-aura.org>, et de **présenter le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes** et ses fonctions d'appui, de ressources, et de communication.

Vous pouvez présenter **les intérêts de chacun à adhérer à une AMAP** grâce au schéma suivant :



Vous pouvez ensuite **décrire le fonctionnement propre de votre AMAP** : préciser les différents rôles dans l'AMAP, rappeler que l'AMAP est une association et que comme toute association son activité dépend de la dynamique de ses adhérents etc... L'AMAP peut également proposer un règlement intérieur dont un exemple est disponible sur le site du Réseau.

Enfin, il est possible de **présenter les principes de l'agriculture paysan-ne et de l'agriculture biologique** synthétisés dans leur charte respective disponible aux adresses suivantes :

Agriculture Paysan-ne : <http://www.agriculturepaysan-ne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysan-ne>

Agriculture Biologique : <http://www.fnab.org/attachments/article/926/Charte%20FNAB%20adopt%C3%A9e%20AG%20FNAB%202016.pdf>

## LE PREMIER CONTACT

### Individuel :

Lorsqu'une personne intéressée par l'AMAP entre en contact avec vous, vous pouvez donc **lui suggérer de se rendre directement sur le lieu de livraison. En effet**, faire intervenir ce premier contact **pendant la livraison** permet au nouvel amapien-ne de rencontrer les paysan-nes, de découvrir leurs produits et de s'imprégner de l'ambiance de l'AMAP et de son fonctionnement.

Si cette rencontre a lieu dans le cadre d'un forum des associations, le fait d'avoir à disposition le livret d'accueil peut permettre de faciliter la présentation du fonctionnement des AMAP en général et de la vôtre en particulier.

### Collectif :

Que vous ayez une liste d'attente ou pas, vous pouvez proposer aux personnes intéressées par l'AMAP un temps collectif d'accueil sous différentes formes :

- Le **témoignage** de plusieurs amapien-ne-ne-s et/ou de paysan-ne-ne-s présentant l'AMAP dans sa globalité et selon différents points de vue (son fonctionnement, ses objectifs, son histoire). Cet échange peut amorcer le dialogue entre futurs et anciens amapien-ne-ne-s.
- La projection d'un **diaporama** qui présente les principes fondateurs de l'AMAP, les engagements respectifs entre Amapien-ne-ne-s et paysan-ne-ne-s, les paysan-ne-ne-s de l'AMAP en questions. Les **courts métrages** réalisés par le [Réseau des AMAP d'Ile de France «La charte en dix mots »](#) et [ceux du réseau des AMAP de Picardie \(FAMAPP\)](#) peuvent être une aide à la compréhension du fonctionnement des AMAP.
- Une séance **ciné/débat** avec un film traitant de l'agriculture, de l'alimentation, la santé publique et les produits phytosanitaires de synthèse, la consommation responsable, etc. Celui-ci introduira les AMAP et leur rôle dans toutes ces thématiques grâce au débat suivant le film. Vous trouverez des exemples de film à diffuser dans la rubrique Ressources sur le site du réseau AMAP Ile de France Ici.

- Un **apéro d'accueil** avec une dégustation des produits de l'AMAP.

## L'ENTRÉE EFFECTIVE

L'entrée effective du nouvel Amapien-ne correspond au moment où celui-ci décide de s'engager dans l'AMAP. Afin d'intégrer ce nouvel Amapien-ne, plusieurs possibilités (qui peuvent être complémentaires) s'offrent à vous :

### Les animations lors d'une livraison

Il est possible d'organiser (une fois par mois jusqu'à une fois par saison) une livraison '**spéciale**' qui peut se réaliser sous une multitude de formes différentes. En voici quelques exemples :

- Une **dégustation de nouveaux aliments** proposés par les producteurs ou des recettes originales réalisés par les amapien-nes avec les produits de l'AMAP.
- Un '**pot de bienvenue**' durant lequel peuvent être rapidement présentés les nouveaux amapien-nes à l'ensemble de l'AMAP.
- Un **échange de recettes** réalisées avec les aliments de saison proposés par l'AMAP
- Un **débat** sur une thématique d'actualité concernant les questions agricoles et alimentaires
- **L'élaboration d'une carte des lieux d'habitation de chacun des membres** de l'AMAP afin de connaître davantage les membres de l'AMAP.
- Lors d'un pot, proposer que **chacun échange avec 3 personnes qu'il ne connaît pas**.
- Un **mur d'expression 'pourquoi je m'engage dans l'AMAP'** afin de récolter de multiples témoignages d'amapien-nes attestant de l'importance d'une AMAP sur son territoire.

Ces animations, en plus de permettre l'accueil de nouveaux adhérents, **participent à la création de liens** (entre amapien-ne-ne-s ; entre amapien-ne-ne-s et paysan-ne-ne-s) et **dynamisent la vie de l'AMAP**.

### Le parrainage

Vous pouvez proposer que les nouveaux arrivants soient **parrainés pendant 6 mois ou un an**. Le parrain aura alors pour rôle **d'informer, de répondre à toute incompréhension, questionnement, demande d'information** du nouvel amapien-ne grâce à son expérience au sein de l'AMAP.

### Familiariser le nouvel arrivant aux activités et tâches de l'AMAP

Vous pouvez **proposer à chaque nouvel arrivant de participer aux différentes activités de l'AMAP** (avec l'aide de son parrain par exemple). Tenir une permanence lors de la livraison dès son arrivée permet, d'une part, de comprendre la dimension associative de l'AMAP (nécessaire implication de chacun des membres) et de rencontrer les autres amapien-ne-nes et les paysan-ne-nes, d'autre part.

# LIVRET D'ACCUEIL

Voici une proposition de [livret d'accueil à distribuer au nouvel arrivant dans votre AMAP](#). C'est un complément d'information et **une synthèse de tout ce qui aurait pu être communiqué à l'oral** lors de la première rencontre avec le nouvel amapien-ne. Ce livret d'accueil peut donc intervenir en transition entre la première rencontre et l'entrée effective du nouvel Amapien-ne.

Libre à vous de modifier et de compléter ce livret comme bon vous semble.

Les éléments à inscrire vous-même sur ce livret d'accueil type sont expliqués par un texte surligné en gris.

Dans le cas où vous n'utiliserez pas ce livret d'accueil, n'oubliez pas de distribuer la [charte des AMAP](#).

A vous de composer votre page de couverture du livret d'accueil !



## LIVRET d'ACCUEIL

*Dans un panier de savoir-faire et de savoir-être*

*Distribuer des aliments sans produits chimiques, sans OGM*

*Lier avec un partenariat équitable*

*Déglacer avec du lien social*

*Saupoudrer de convivialité*

*Si nécessaire, pimenter d'un coup de main sur la ferme*

*À partager sans modération!*

(Recette mijotée par l'AMAP de la Belle Terre)

# QU'EST-CE QU'UNE AMAP?

L'AMAP est plus qu'un "panier" !

## A comme Association

En AMAP, pas d'intermédiaire commercial. C'est le seul système qui reverse **100% du montant du panier au ou à la paysan-ne**. Ce sont les amapien-ne-ne-s qui s'organisent pour faire vivre le partenariat.

## M comme Maintien

**Chaque amapien-ne-ne s'engage sur une saison**: le ou la paysan-ne-ne a l'assurance d'être rémunéré toute l'année pour son travail, et d'écouler sa production! Cela permet de maintenir l'agriculture paysanne dans nos régions.

## AP comme Agriculture Paysan-ne

L'AMAP soutient une **agriculture de proximité, à taille humaine, qui concilie protection de la nature, emploi agricole, pérennité des fermes et qui rétablit le lien entre paysan-ne-ne-s et mangeur-se-s**.

Source : [Réseau AMAP Ile de France](#)

Une AMAP est donc **un partenariat de proximité entre une ferme et un groupe de mangeurs** qui s'engagent sur le long terme grâce à un contrat.

Vous êtes sur le point de rentrer dans une AMAP vous allez donc partager avec ce collectif de personnes **des valeurs d'équité, de solidarité, d'agriculture paysanne**. Toutes ces valeurs et bien d'autres encore ainsi que les principes découlant des AMAP ont été formalisés dans **la charte des AMAP**, en annexe au livret, unissant toutes les AMAP de France sur un socle commun.

## COMPRENDRE LA CHARTE

Le document 'Le chemin vers la charte' explique le cheminement vers le choix de certains mots et expressions utilisés dans la charte:

<http://miramap.org/IMG/pdf/chemin-vers-la-charte-2014-des-amap.pdf>

## A travers une vidéo:



La charte des AMAP en 10 mots : <https://vimeo.com/189301234>

(vidéo témoignage réalisé par le réseau des AMAP d'Ile de France)

Dans cette vidéo vous trouverez des témoignages de ce qu'est la charte des AMAP pour les personnes qui la vivent au quotidien grâce à leur implication au sein du collectif.

## ET EN PRATIQUE ?

- **Les contrats:** (Plus d'information sur le [Kit contrat](#) en ligne [ici](#))

L'AMAP est facilitatrice de contact : elle met en lien des Paysan-nes et des Amapien-nes. Le contrat encadre juridiquement le partenariat.

Ces contrats sont disponibles via **Indiquer le site internet de votre AMAP et/ou le nom des référents**

Dans l'AMAP **Nom de votre AMAP**, le renouvellement des contrats se déroule en **Date des renouvellements**

Le paiement des contrats s'effectue de la façon suivante : **(quand et à quelle fréquence, possibilité d'encaisser plus tard les chèques ou pas et comment)**

- **La livraison**

La livraison est un temps fort dans l'AMAP. L'investissement de chaque amapien-ne est nécessaire au bon déroulement de ce moment de partage. (Aider le producteur à décharger ses produits, à la confection des paniers, à ranger et nettoyer la salle etc...)

Elle a lieu le **Indiquer le jour** à **Indiquer l'adresse**

La distribution s'organise de la manière suivante **(Expliquer le fonctionnement de la livraison de votre AMAP : indiquer entre autres s'il y a un planning de permanences et où il est disponible)** Préciser également si votre AMAP propose des paniers « Joker » et/ou « Annulation »

- **Vie associative :**

Présenter ici les rendez-vous annuels de l'AMAP (AG, Pique-nique, repas de Noël, visite chez le maraicher etc...)

**Indiquer les rôles et contacts des membres du bureau et des Référents Produits.**

**Se référer aux statuts et/ou règlement intérieur de votre AMAP.**

# CONTACT DANS L'AMAP

La vie et la dynamique d'une AMAP, comme dans toutes associations, **dépendent de ses membres**. Chacun a donc son rôle à jouer dans une AMAP : le tableau ci-dessous présente les différentes fonctions occupées et les personnes à contacter. N'hésitez pas à faire appel à elles pour tout questionnement ou difficulté.

Rôle	Contact
<p><b>L'Amapien-ne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence lors des livraisons (à tour de rôle)</li> <li>• Diffusion de l'information au grand public</li> <li>• Participation à la logistique de distribution</li> </ul>	<p>A chaque distribution venez échanger avec les (indiquer le nombre d'Amapien-nes) amapien-nes de l'AMAP !</p>
<p><b>Les référents paysan :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer les contrats avec les paysan-nes</li> <li>• Récupérer les contrats signés et les chèques des adhérents</li> <li>• Établir la feuille de distribution</li> <li>• Faire le lien entre le paysan-ne et les adhérents</li> </ul>	<p>Référent Légumes (Nom prénom, mail, téléphone etc...)</p> <p>Référent pain (Nom prénom, mail, téléphone etc...)</p> <p>Etc...</p>
<p><b>Le référent d'accueil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les nouveaux Amapien-nes ou les futurs Amapien-nes</li> <li>• S'occuper du renouvellement des contrats en coopération avec le bureau</li> </ul>	<p>(Nom prénom, mail, téléphone etc...)</p>
<p><b>Le référent réseau / responsable communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'occuper des différents supports de communication utilisée par l'AMAP</li> <li>• Faire le lien entre les différents réseaux AMAP et l'AMAP..... (inclure le nom de l'AMAP)</li> </ul>	<p>(Nom prénom, mail, téléphone etc...)</p>
<p><b>Le groupe en charge de l'AMAP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'AG et les réunions de fonctionnement de l'AMAP</li> <li>• Gérer les affaires courantes et la vie de l'AMAP</li> <li>• Coordonner le travail des différents référents</li> </ul>	<p>(Nom prénom, mail, téléphone etc...)</p>

On peut également inclure dans cette partie une carte présentant l'endroit où se situe le lieu de distribution, un site internet de l'AMAP et d'autres informations spécifiques à votre AMAP.

# LES PAYSAN-NES DE L'AMAP

L'AMAP propose aujourd'hui des partenariats avec (Indiquer le nombre de) paysan-nes.

Ainsi, il est possible de trouver dans notre AMAP (Citer l'ensemble des produits distribués par l'AMAP)

(Vous pouvez alors présenter vos producteurs de façon attractive : photo, présentation de la ferme et des produits)

Nos paysan-nes sont plus que des producteurs, ce sont de véritables partenaires...

		<p>ETC..</p>
<p><i>Passionné par la pisciculture depuis son plus jeune âge, <b>Gaétan</b> nous fait découvrir les truites arc en ciel en agriculture biologique ! Partager avec vous comment bien cuisiner ces produits sera pour lui un plaisir...</i></p>	<p><i><b>Marie Noëlle et Pascal</b> confectionnent Une multitude de produits à partir De la farine produite sur leur ferme. Ils seront ravis de vous les présenter, Mais aussi de vous transmettre Leur vision de l'agriculture paysan-ne.</i></p>	

# CHARTRE DES AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

FRUIT D'UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE  
INTER-RÉGIONALE

mars 2014

AMAPIEN-NE-S  
ET PAYSAN-NE-S  
EN AMAP  
RESPECTENT  
ET FONT VIVRE  
**5 PRINCIPES  
FONDAMENTAUX**

## PRÉAMBULE

Les AMAP<sup>1</sup>, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, sont nées, en 2001 en France, d'une prise de conscience citoyenne face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

Insécurité et gaspillage alimentaires, impératifs écologiques, déperdition des agricultures paysannes au profit d'agricultures productivistes, forte pression foncière sur les terres agricoles, hégémonie de la grande distribution et inégalité alimentaire ici et ailleurs : autant d'enjeux qui ont mobilisé des citoyen-ne-s pour construire et expérimenter un autre modèle agricole, économique et alimentaire, inspiré de la charte de l'Agriculture Paysanne et des mouvements de l'agriculture biologique.

Résolument basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. Elles sont des alternatives concrètes qui émergent de la société civile.

Elles ont pour **objectifs** :

- de maintenir et de développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,
- de promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- de faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
- de contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

Concernant les terminologies :

- **est appelé « AMAP »**, le collectif formé de l'ensemble des amapien-ne-s et paysan-ne-s engagé-e-s dans un partenariat solidaire, local, contractualisé, sans intermédiaire commercial, avec un esprit de pérennité.
- **est appelé « amapien-ne »**, une personne physique bénévole signataire d'un ou plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec un ou des paysan-ne-s. Le groupe d'amapien-ne-s, dans une démarche non lucrative, se constitue en association (déclarée ou pas).
- **est appelé « paysan-ne en AMAP »**, un-e paysan-ne signataire de plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec des amapien-ne-s.

Au sein d'une AMAP, amapien-ne-s et paysan-ne-s construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation ; en ce sens ils sont coproducteurs.

Ils s'engagent mutuellement à respecter les principes de la charte des AMAP.

La présente charte est le document fondateur et fédérateur de toutes les AMAP en France. Elle remplace la première charte élaborée en mai 2003. Elle n'a pas pour objet de servir de règlement intérieur aux AMAP. Il incombe à chacune d'entre elles de définir de façon autonome son mode de fonctionnement, dans le respect des principes de cette charte.

## PRINCIPE 1

### UNE DÉMARCHÉ D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- ➔ soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- ➔ favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- ➔ s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- ➔ accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- ➔ est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

## PRINCIPE 2

### UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- ➔ durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- ➔ favorisant la biodiversité végétale et animale,
- ➔ contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

## PRINCIPE 3

### UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale.

Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population.

C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

## PRINCIPE 4

### UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs. Elle :

- ➔ s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres,
- ➔ veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information,
- ➔ cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité.

## PRINCIPE 5

### UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

- ➔ stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte,
- ➔ établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

1 « AMAP » est un terme déposé à l'INPI.

# TROIS ENGAGEMENTS TRADUISENT CES PRINCIPES

# UN MOUVEMENT VIVANT EN ÉVOLUTION CONSTANTE

## UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

### • Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- livrer à périodicité préétablie des aliments de saison, frais ou transformés, diversifiés et issus de leur ferme. Les produits transformés feront l'objet de mentions spécifiques (processus de fabrication transparent et tracé, ...) incluses dans le contrat,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires visant à assurer la livraison régulière des parts de production définies par contrat,
- déterminer en toute transparence avec les amapien-ne-s un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat.

Une solidarité entre paysan-ne-s peut permettre l'échange occasionnel d'aliments de même nature en toute transparence et avec l'accord explicite des amapien-ne-s,

### • Pour les amapien-ne-s :

- contractualiser et prépayer la production sur la période du contrat à un prix équitable, en s'interdisant l'échange marchand sur les lieux de livraison,
- prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.

## UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE

### • Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- mener leur activité et la faire évoluer dans le respect des principes de la charte des AMAP, en coopération avec les amapien-ne-s,
- être transparent-e-s sur les pratiques de culture, d'élevage et de transformation.

### • Pour les amapien-ne-s :

- assurer la pérennisation de l'AMAP,
- faire évoluer leurs pratiques dans le respect des principes de la charte.

## UN ENGAGEMENT SOCIAL

### • Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s),
- créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s,
- sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme,
- participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques,
- s'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

### • Pour les amapien-ne-s :

- s'impliquer dans la vie de l'AMAP (livraison, communication, animation, relation paysan-ne-s, continuité des partenariats, réseau,...),
- respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP,
- participer aux visites de ferme et à leur organisation,
- participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-ne-s,
- être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

## UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Pour faire vivre les principes et engagements de la charte des AMAP, celle-ci doit être accompagnée d'actions visant à analyser et faire progresser collectivement les pratiques.

En ce sens, l'évaluation participative permet une démarche d'évolution partagée entre amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Pour la réaliser, les AMAP définissent les moyens à mettre en œuvre avec l'appui des réseaux et associations partenaires.

## UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE ET DE RÉSEAU

Par ailleurs, parce que l'AMAP est plus qu'un « panier », elle s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

Elle s'implique dans la vie du mouvement des AMAP pour la pérennisation, l'essaimage et la visibilité des AMAP ; elle participe ainsi à la création de nouvelles fermes fonctionnant en AMAP.

Le mouvement des AMAP invite à la dissémination positive de « l'esprit AMAP » dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire ; il encourage la création d'autres partenariats locaux (artisanat, finance, culture, etc.).

La démarche d'expérimentation et de créativité reste au cœur de la charte pour inscrire les AMAP dans un mouvement citoyen, vivant et transformateur.

La présente charte doit être signée par chaque amapien-ne et paysan-ne en AMAP.

Signature précédée  
de la mention « lu et approuvé »

Date